Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 15/05/2025

CAILLEAU HERBORISTERIE CAILLEAU HERBORISTERIE (31389721700029) rappelle GARCINIA CAMBOGIA EXTRAIT SEC gélules 270 mg



- Noms des modèles ou références concernés : **GARCINIA CAMBOGIA EXTRAIT SEC gélules 270 mg en POT de 50 gélules**
- Marque : **NUTRI FORM'**
- **Lot H24002004 Date de durabilité minimale 22/09/2028**
- Conditionnements : **Pots de gélules**
- Date début/fin de commercialisation : **du 27/09/2024 au 25/02/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **fabriqué et conditionné par CAILLEU Herboristerie**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Magasins indépendants**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Arrêté du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire du 15/04/2025 publié au journal officiel du 17/04/2025, suspendant pour un an la commercialisation de tous les produits contenants des extraits de Garcinia Cambogia**
- Risques encourus par le consommateur : **Autre risque**
- Description complémentaire du risque : **Effets secondaires potentiels : cas d'atteintes hépatiques, psychiatriques, digestives (pancréatites), cardiaques et musculaires (rhabdomyolyses)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 30 juin 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0241303234**
- Informations complémentaires publiques : **Merci de contacter le service client : contact@herbo-cailleau.com**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre